

# Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

*Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

# Evolution des structures des ménages et dépendance dans la communauté de Madrid<sup>(1)</sup>

---

**Juan Antonio FERNÁNDEZ CORDÓN**  
Instituto de Demografía, CSIC, Madrid, Espagne

## Introduction

La recherche dont cette communication reprend les premiers résultats, vise à saisir l'évolution des structures familiales et des ménages au cours de la période 1981-1991, dans une perspective d'analyse comparative entre les Communautés Autonomes (régions) espagnoles.

A l'heure actuelle seule la Communauté de Madrid dispose de données complètes et épurées permettant l'étude des ménages et des familles, ce qui limite, pour le moment, les analyses comparatives prévues. L'étude de l'évolution des structures des ménages dans la seule Communauté de Madrid permet cependant de dégager des traits d'évolution, que l'on retrouvera sans doute dans le reste de l'Espagne, et de poser des questions, à la lumière des premiers résultats, qui orienteront les travaux futurs.

Nous avons pu disposer, pour la Communauté de Madrid, de deux échantillons de données brutes (micro-données), l'un de 10 % du recensement de 1981, l'autre de 5 % du recensement de 1991, ce qui nous a permis, au prix d'un important travail d'exploitation informatique, de nous affranchir des catégories utilisées dans les publications officielles et d'adapter les mesures aux concepts qui nous paraissaient les plus adéquats au problème posé.

---

<sup>(1)</sup> Nous remercions l'*Instituto Nacional de Estadística (INE)* qui nous a cédé l'échantillon du recensement de 1981 et la *Dirección General de Estadística de la Comunidad de Madrid* qui nous a cédé l'échantillon du recensement de 1991, qui ont tous les deux servi à l'élaboration de ce travail. Nous remercions également *Jorge Bordona* (Instituto de Demografía), qui a réalisé l'exploitation informatique initiale, et *Anabel Fernández* (Instituto de Demografía) qui a participé aux exploitations ultérieures.

## 1 - Le cadre général de l'analyse

Les ménages constituent des structures dont la logique est essentiellement économique, comme le prouvent toutes les définitions proposées, qui reposent sur les modalités selon lesquelles les individus organisent leur existence matérielle et non sur les liens de parenté entre membres ou le partage d'un logement. Le concept de ménage permet de saisir des aspects importants de la réalité sociale, puisqu'ils participent, aux côtés du marché et de l'Etat, à l'organisation de la distribution effective des ressources entre les individus. C'est l'existence des ménages qui permet à ceux qui ne tirent pas des revenus du marché (salaires ou rémunérations du capital) ou de l'Etat (en particulier les pensions) de satisfaire leurs besoins, et qui procure un avantage additionnel à ceux qui mettent leurs revenus en commun, par le biais des économies d'échelle. L'évolution du nombre et de la structure des ménages va donc avoir un effet sur la distribution des ressources, à travers les modalités de prise en charge des dépendants et de la mise en oeuvre d'économies d'échelle.

L'analyse des ménages est souvent liée à celle des familles mais, même si la coïncidence statistique est grande, les logiques des deux formations sont très différentes. Seules les familles sont vraiment susceptibles d'une application de l'analyse démographique (Blayo, 1990) alors que l'étude des ménages doit privilégier leur rôle économique. Une tentative intéressante de lier les deux plans transparait dans le concept d'unité minimale de ménage (« minimal household unit » ou MHU) développé par Ermisch et Overton (Ermisch et Overton, 1985). Selon ces auteurs, les ménages sont formés d'unités (les MHU), dont la dynamique obéit exclusivement à une logique démographique, qui se combinent pour former des ménages pour des raisons qui, elles, relèvent de l'analyse économique. Ce point de vue inspire dans une certaine mesure la démarche suivie dans cette recherche, même si les catégories utilisées par Ermisch et Overton n'ont pas été reprises. Pour délimiter nos catégories, nous avons mis en avant ce qui relève du rôle économique du ménage, au détriment, au besoin, d'une analyse plus fine s'appuyant sur des typologies qui privilégient le point de vue anthropologique, ou qui accordent une grande importance aux formes juridiques de cohabitation.

Dans ce travail, nous avons retenu deux types de critères qui se combinent dans la formation et la composition des ménages : le rapport aux ressources et les choix privés de cohabitation. Le premier conduit à distinguer entre personnes autonomes, qui tirent des revenus du marché ou de l'Etat, et personnes dépendantes, qui ne jouissent pas de ressources directes. Le deuxième critère conduit à traiter comme une unité indissociable au sein du ménage, l'ensemble formé d'un couple, personnes, mariées entre elles ou non, dont le choix de vie commune obéit principalement à des raisons non économiques, accompagné, éventuellement, de ceux de leurs enfants n'ayant pas atteint l'âge légal de travailler, nécessairement dépendants des parents. La composition interne de cette unité relève, pour l'essentiel, de l'analyse démographique.

Un ménage peut en principe contenir plusieurs de ces unités élémentaires<sup>(2)</sup>, sans lien de dépendance entre elles. Ces cas sont cependant rares et seront négligés, d'autant plus que leur délimitation poserait des problèmes très difficiles en 1981. Nous n'avons retenu, au sein du ménage, que l'unité qui contient la personne principale<sup>(3)</sup>, appelée unité principale (UP). Les autres membres du ménage, n'appartenant pas à l'unité principale, sont traités comme des individus isolés, reliés à l'unité principale par leur lien de parenté avec la personne principale.

On classe habituellement les ménages en fonction des caractéristiques de la personne principale. Cependant la propension à se déclarer « personne principale » lors d'un recensement varie selon le sexe, au sein d'un couple, avec le temps. Pour éliminer, dans une certaine mesure, ce facteur nous avons considéré que, lorsqu'il existe un couple au sein de l'unité principale, l'homme est toujours la « personne représentative » du ménage, même s'il n'en est pas la « personne principale » au sens du recensement. Seules les femmes n'ayant pas de conjoint seront donc prises comme personnes représentatives du ménage.

Dans cette communication nous allons présenter les principaux traits de la structure des ménages, et son évolution entre 1981 et 1991, en soulignant plus particulièrement ce qui a trait à la charge des personnes dépendantes.

## 2 - L'évolution des ménages dans la Communauté de Madrid

Entre 1981 et 1991, le nombre des ménages privés dans la Communauté de Madrid s'est accru fortement, passant d'un peu plus de 1 337 000 à un peu plus de 1 534 000. Cette augmentation de 14,8 %, alors que la population n'a augmenté que de 7,5 % au cours de la même période, a fait passer la taille moyenne de 3,5 à 3,2 personnes<sup>(4)</sup>.

L'évolution du nombre des ménages résulte surtout de celle de la structure par âge de la population. L'application des taux par âge de 1991 à la structure par âge de 1981 donne même un nombre de ménages inférieur d'environ 5 % à celui observé en 1991. L'examen plus détaillé révèle, d'un côté une diminution du nombre des ménages formés par des personnes entre 20 et 30 ans et de l'autre, une augmentation de ceux centrés sur les plus de 60 ans. Le pourcentage de jeunes qui appartiennent à l'unité principale du ménage a nettement diminué entre 1981 et 1991 : il passe, chez les 25-29 ans, de 70 % à 45,6 %, et chez les 20-24 ans, de 26,7 % à 10,5 % (Tableau 1). Chez les personnes âgées on constate une tendance inverse, la proportion de ceux qui se trouvent dans l'unité

(2) Nous évitons soigneusement d'utiliser le terme "noyau", qui désigne généralement une autre réalité.

(3) Dans le recensement espagnol, la personne principale est la première qui apparaît sur le questionnaire et à laquelle se rapportent les relations de parenté de tous les autres membres.

(4) Pour une analyse très fouillée des données publiées, voir Requena (1993).

principale d'un ménage augmentant à tous les âges, entre 60 et 85 ans (Tableau 2). L'effet des changements de la structure par âge accentue l'augmentation des ménages de personnes âgées et réduit celle des jeunes.

TABLEAU 1 - COMMUNAUTE DE MADRID - SITUATION DES JEUNES DANS LES MENAGES, 1981 ET 1991 (POUR 100 JEUNES DE CHAQUE GROUPE D'AGES)

Age	Dans l'unité principale				Hors de l'unité principale	
	Sans conjoint		En couple		1981	1991
	1981	1991	1981	1991		
16-19	0,59	0,36	1,77	0,52	97,63	99,12
20-24	2,73	1,68	23,98	8,86	73,29	89,45
25-29	4,58	3,95	65,42	41,66	30,00	54,39

Sources: INE,- Censo de Habitantes 1981  
CAM - Censo de Población y Viviendas, 1991.

TABLEAU 2. - COMMUNAUTE DE MADRID. SITUATION DES RETRAITES DANS LES MENAGES, 1981 ET 1991 (POUR 100 RETRAITES DE CHAQUE GROUPE D'AGES)

Age	Dans l'unité principale				Hors de l'unité principale	
	Sans conjoint		En couple		1981	1991
	1981	1991	1981	1991		
55-59	40,09	32,18	51,61	59,52	8,29	8,30
60-64	29,40	29,17	58,15	63,89	12,45	6,94
65-69	26,34	30,49	57,63	61,12	16,03	8,40
70-74	30,57	37,51	44,43	50,42	25,00	12,07
75-79	31,38	44,28	33,97	37,49	34,66	18,23
80-84	32,86	38,53	25,14	28,76	42,00	32,71
85 +	31,28	35,73	12,29	11,08	56,42	53,19

Sources : INE,- Censo de Habitantes 1981  
CAM - Censo de Población y Viviendas, 1991.

Un autre trait qui ressort de cette première comparaison est l'accroissement du nombre des ménages ayant une femme sans conjoint dans l'unité principale. En outre, la part des femmes actives en union a nettement augmenté entre les deux recensements (de 38 % à 47 %). La composition interne des couples s'en trouve modifiée et les ménages comptent un nombre moindre de femmes économiquement dépendantes.

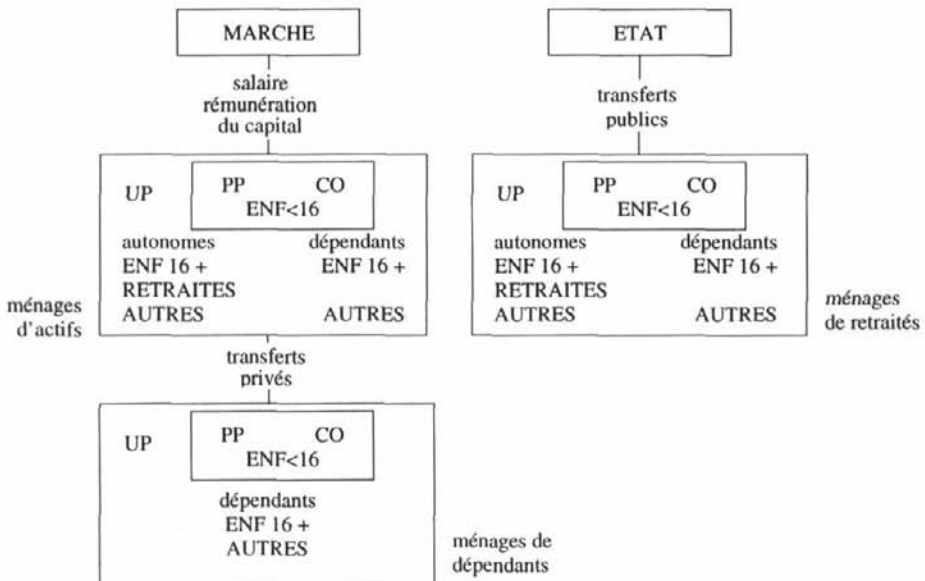
Trois facteurs principaux peuvent expliquer ces changements. Deux d'entre eux répondent à des transformations profondes, et sans doute irréversibles, de la société

espagnole (rejoignant en cela le reste des pays développés) : l'accès massif des femmes aux emplois rémunérés et l'autonomie, économique et personnelle, croissante des personnes âgées, qu'accompagne une baisse importante de leur mortalité, à la suite de l'extension de la couverture du système des pensions et de l'amélioration de leur état de santé. Un troisième facteur, le retard des jeunes à quitter le foyer parental, pourrait être le résultat d'un mélange de conjoncturel, les effets de la crise économique, et de culturel, lié à l'importance de la famille en Espagne, comme dans l'ensemble des sociétés méditerranéennes.

Ces facteurs ont modifié les caractéristiques des ménages dans trois directions principales : une plus grande dépendance des ménages envers l'Etat, une accentuation du passage du ménage-relais au ménage-association et un processus de nucléarisation limité par le comportement des jeunes.

Le schéma ci-dessous décrit le cadre dans lequel nous situons les transformations structurelles des ménages, considérés essentiellement comme des unités permettant une certaine allocation des ressources. Les ménages sont classés, en fonction de la provenance des ressources indiquée par la situation de la personne représentative du ménage, en « ménages d'actif », ceux dans lesquels la personne représentative travaille ou est un chômeur ayant déjà travaillé, « ménages de retraité », lorsque cette personne est à la retraite, et « ménages de dépendant » qui sont ceux qui ne comportent ni actifs ni retraités et ne peuvent donc tirer leurs ressources que de transferts privés, émanant des autres ménages.

### SCHEMA DE LA STRUCTURE DES MENAGES



Au sein du ménage, on trouve l'unité principale, dont la composition a déjà été décrite, pouvant inclure un conjoint autonome ou dépendant, et les autres membres, classés en autonomes (les enfants de 16 ans et plus qui sont actifs, les retraités et une catégorie résiduelle d'« autres autonomes ») et en dépendants (les enfants non-actifs de 16 ans et plus et les « autres dépendants »).

Les ménages sont également classés en « ménages réduits » (ceux qui sont composés uniquement d'une unité principale) et « ménages étendus » (ceux qui comprennent d'autres membres, en plus de l'unité principale).

On trouve, en 1991, une grande majorité de ménages d'actif (un peu plus des deux tiers), presque un tiers (27 %) de ménages de retraité et très peu (3,6 %) de ménages de dépendant. Cette dernière catégorie est demeurée stable entre 1981 et 1991. En attendant une étude plus approfondie, nous avons considéré qu'ils font partie de ménages étendus dont certains membres occupent un logement différent. Le partage des ressources se ferait alors par le biais de transferts privés, sans l'interdépendance permanente qui caractérise les autres formes.

Le changement le plus marquant entre les deux recensements est la redistribution qui s'opère entre ménages d'actif, dont le nombre absolu augmente de 3 % et la part relative passe de 76,7 % du total à 69,5 %, et ménages de retraité qui augmentent de 58 %, et passent de 19,7 % à 27,3 % de l'ensemble. Les tailles moyennes respectives de ces deux types de ménage sont assez différentes. Les ménages d'actif comptent 3,62 personnes en moyenne en 1991 et regroupent 77,6 % de la population, alors que 20,2 % de la population vit dans des ménages de retraité, qui ne comptent que 2,39 personnes en moyenne, toutes n'étant pas nécessairement retraitées bien entendu (Tableau 3). Ce changement de l'importance relative de chacune des catégories est une conséquence de la socialisation de la charge des retraités qui tend à supprimer, ou à réduire fortement, la prise en charge directe par la famille et la cohabitation qui s'ensuivait, renforcée par la baisse de la mortalité aux âges élevés, qui maintient plus longtemps les unions. Cette tendance devrait encore s'accroître quelque peu à l'avenir, dans la mesure où un effet de génération conditionne actuellement le comportement des plus âgés, moins bien portants, moins cultivés et moins riches que ceux qui atteindront ces âges dans les prochaines années.

Entre 1981 et 1991, la taille moyenne des ménages a diminué de 3,5 à 3,2 personnes. Le poids des enfants de moins de 16 ans est passé de 1 par ménage en moyenne en 1981 à 0,63 en 1991, soit une réduction de plus du tiers. Le poids des ascendants et des autres membres, très faible déjà en 1981 (0,22 personnes en moyenne) a également diminué (0,19 personnes, en 1991). Par contre, le nombre d'enfants de 16 ans et plus a augmenté de 0,54 par ménage en 1981 à 0,70 en 1991 (Tableau 4, Graphique 1).

Le nombre absolu de ménages étendus a augmenté de 25,4 % en dix ans. Ils représentent 46,4 % des ménages en 1991 (42,1 % en 1981) et regroupent 58 % de la population. Cette évolution à la hausse, qui va à l'encontre de la tendance générale à la nucléarisation, s'explique exclusivement par le maintien des jeunes au foyer parental. L'ensemble formé des parents et des enfants (quel que soit leur âge) représente, en 1991

comme en 1981, 94 % de la taille du ménage. L'unité principale est devenue plus réduite (de 2,76 à 2,36 personnes en moyenne) et le poids des enfants en âge de travailler dans le ménage est maintenant supérieur, en moyenne, à celui de leurs cadets.

TABLEAU 3 - COMMUNAUTE DE MADRID. DISTRIBUTION DES MENAGES  
SELON LA CATEGORIE ECONOMIQUE ET LE TYPE, 1981 ET 1991

Catégories et types de ménage	Distribution des ménages (%)		Distribution de la population (%)		Taille moyenne (personnes)	
	1981	1991	1981	1991	1981	1991
Ménages d'actif	76,7	69,5	84,1	77,6	3,86	3,62
Réduits	44,6	36,7	43,0	34,0	3,40	3,00
Etendus	32,1	32,8	41,1	43,6	4,50	4,31
Ménages de retraité	19,7	27,3	13,6	20,2	2,43	2,39
Réduits	10,7	14,7	5,0	6,9	1,63	1,52
Etendus	8,9	12,6	8,6	13,2	3,39	3,41
Ménages de dépendants	3,6	3,1	2,3	2,2	2,25	2,33
Réduits	2,6	2,1	1,3	1,2	1,80	1,82
Etendus	1,0	1,0	1,0	1,0	3,41	3,47
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	3,52	3,24

Sources : INE - Censo de Habitantes 1981  
CAM - Censo de Población y Viviendas, 1991

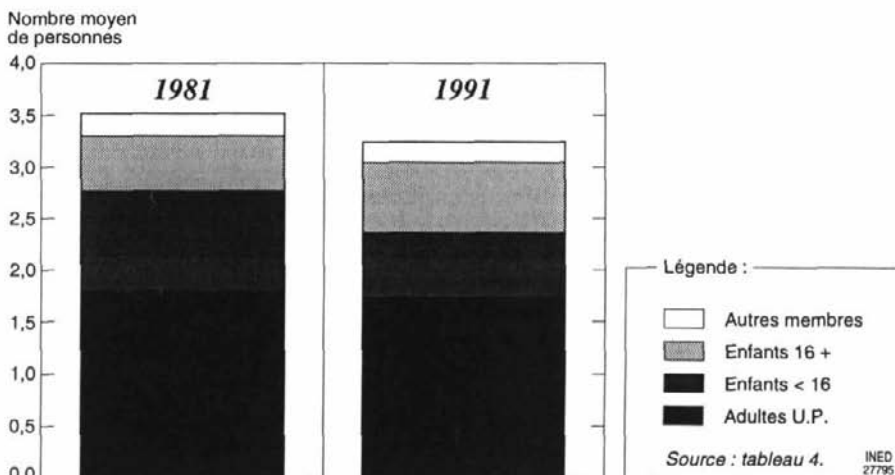
TABLEAU 4 - COMMUNAUTE DE MADRID.  
EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MENAGES, 1981 ET 1991

Situation dans le ménage	1981		1991		Variation 1981-91 (%)
	Moyenne /ménage	% du ménage	Moyenne /ménage	% du ménage	
Unité principale	2,76	78,5	2,36	72,7	-14,7
Adultes	1,79	50,9	1,73	53,3	-3,6
Enfants de moins de 16 ans	0,97	27,6	0,63	19,4	-35,3
Enfants de 16 ans et plus	0,54	15,3	0,69	21,4	29,0
Dépendants	0,30	8,6	0,34	10,4	11,8
Actifs *	0,24	6,7	0,36	11,0	50,9
Total Groupe Parents-enfants	3,30	93,8	3,05	94,0	-7,6
Ascendants	0,07	2,0	0,05	1,6	-25,6
Autres membres	0,15	4,2	0,14	4,4	-4,9
Total ménage	3,52	100,0	3,24	100,0	-7,9

(\* Actifs : personnes occupées et chômeurs ayant déjà travaillé.

Sources : INE - Censo de Habitantes de 1981  
CAM - Censo de Población y Vivienda, 1991.





GRAPHIQUE 1 - COMMUNAUTE DE MADRID  
COMPOSITION DES MENAGES, 1981 ET 1991

Les jeunes n'ont donc pas suivi la tendance générale vers une plus grande autonomie, le phénomène ne touchant pas uniquement les non-actifs, comme on pourrait le croire. Ce sont, au contraire, les jeunes actifs demeurant chez leurs parents dont le poids augmente le plus, de 0,24 à 0,36 personnes par ménage. Ce trait ne suffit cependant pas pour conclure à la prépondérance de la spécificité culturelle dans l'explication du départ différé des jeunes. L'importance du chômage, la précarité des emplois qu'occupent les jeunes et surtout la pénurie de logements à leur portée pourraient suffire à expliquer qu'un grand nombre de travailleurs jeunes continue à rentrer le soir chez leurs parents.

Des changements considérables se sont produits au cours des dix années qui séparent les deux recensements analysés : les personnes âgées sont plus autonomes qu'auparavant, les femmes sont devenues moins dépendantes de leurs maris, le poids des plus jeunes enfants tend à se réduire, en même temps que les jeunes entre vingt et trente ans sont moins nombreux à quitter le foyer de leurs parents. Ces changements affectent l'importance de la charge des dépendants qui pèse sur les actifs et surtout sa composition. C'est sur cette question que nous allons maintenant nous pencher.

### 3 - La charge des dépendants

Il est fréquent de calculer des ratios de dépendance, souvent en rapportant les effectifs de deux tranches d'âge, représentatives des actifs et des inactifs, par exemple. On

peut raffiner ces mesures en faisant figurer au numérateur tous les dépendants, et non seulement les individus qui n'ont pas l'âge de travailler, et, au dénominateur, uniquement les actifs, et non tous ceux qui sont en âge de travailler. Un tel rapport, calculé pour l'ensemble de la population, reste cependant une moyenne, qui peut recouvrir des différences entre les ménages, qui font face à des charges variables de dépendants. Ce facteur d'inégalité a maintes fois été signalé, en particulier à propos du traitement fiscal à donner aux familles en fonction du nombre de leurs enfants (Calot, 1992, par exemple). Nous voudrions ici, non seulement essayer de cerner l'importance de ces inégalités dans la population qui nous occupe, mais également attirer l'attention sur l'effet que les changements dans la structure des ménages peuvent avoir sur ces différences de niveau de vie, en modifiant la charge de dépendants des divers groupes sociaux, dans la mesure où les structures ne se modifient pas de la même façon dans toutes les catégories sociales. Les résultats présentés ici sont provisoires, et doivent donc être maniés avec précaution.

L'indicateur utilisé est le nombre de dépendants par personne active, calculé en prenant en considération le ménage auquel chaque actif appartient. L'indicateur est la somme de trois composantes : la dépendance directe, la dépendance indirecte et le poids des retraités. Pour les deux premières, l'indicateur est également estimé pour chaque type de dépendant : femme au foyer, enfants de moins de 16 ans, enfants de 16 ans et plus et autres dépendants, afin de permettre de déceler des évolutions plus spécifiques.

La charge de dépendance directe est mesurée, dans les ménages d'actif, par le nombre moyen de dépendants par actif, attribué à chaque actif du ménage comme indicateur de la charge directe qui pèse sur lui. Dans les ménages de retraité, les dépendants (non retraités) présents sont répartis entre les retraités et les actifs, s'il y en a, ce qui permet d'obtenir, comme résultat intermédiaire, le nombre moyen de dépendants directs à la charge des retraités vivant dans les ménages de retraité.

La charge de dépendance indirecte des actifs concerne tout d'abord les dépendants directs des retraités, qui sont répartis à égalité entre tous les actifs de la population. Cette hypothèse égalitaire est la seule possible ici, mais ne fait qu'approcher la réalité, puisque le partage se fait en pratique par le système d'exactions (fiscalité et cotisations sociales) qui vise, en principe, un objectif de redistribution. La deuxième composante de la charge indirecte est représentée par la charge des ménages dépendants. Nous avons considéré que ces ménages sont liées à d'autres ménages, dont ils sont à la charge par le biais de transferts privés. Comme il nous est impossible, avec les données disponibles, de connaître les liens de dépendance entre deux ménages, nous nous sommes contentés de rapporter le nombre de personnes dans les ménages dépendants, aux actifs de l'ensemble des ménages réduits (ceux formés uniquement d'une unité principale), en excluant du partage les actifs de moins de trente ans, moins susceptibles d'entretenir d'autres ménages.

La charge totale des retraités est également la somme de deux composantes. La première concerne les retraités qui vivent dans un ménage d'actif, dont on calcule le nombre moyen par actif. La deuxième est la charge des retraités autonomes, dont le poids est réparti de façon égale entre tous les actifs de la population. Cette hypothèse est, de nouveau, la seule possible et soulève les mêmes réserves que précédemment.

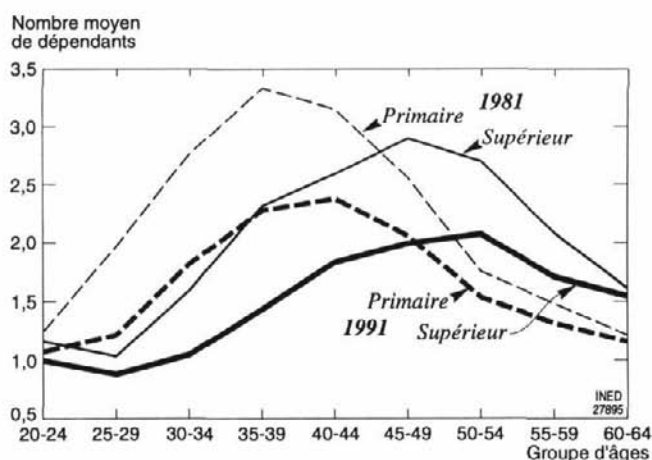
Le calcul détaillé des composantes de l'indicateur de charge se justifie dans la mesure où les hypothèses qui simplifient le partage de la charge entre les ménages est provisoire. Nous envisageons d'introduire par la suite d'autres hypothèses plus complexes pour chacune des composantes.

Les indicateurs estimés ont été ajoutés à l'échantillon, une variable par indicateur pour chaque individu (ayant la valeur zéro pour les non-actifs). De cette façon, il devient possible de calculer les distributions de la charge pour l'ensemble des actifs selon diverses caractéristiques, telles que le sexe, l'âge et le niveau d'études, cette dernière variable donnant une première indication de l'association recherchée entre l'évolution de la charge de dépendance et la catégorie sociale.

TABLEAU 5 - COMMUNAUTE DE MADRID. NOMBRE MOYEN DE DEPENDANTS PAR ACTIF\* POUR DEUX NIVEAUX EDUCATIFS, 1981 ET 1991

Age	1981			1991		
	Primaire	Supérieur	Ensemble	Primaire	Supérieur	Ensemble
20-24	1,23	1,16	1,15	1,07	1,00	1,02
25-29	1,96	1,04	1,37	1,21	0,88	0,99
30-34	2,77	1,58	2,20	1,81	1,05	1,42
35-39	3,33	2,31	2,89	2,28	1,43	1,85
40-44	3,15	2,59	2,99	2,38	1,84	2,12
45-49	2,56	2,90	2,68	2,06	2,00	2,04
50-54	1,74	2,71	2,02	1,54	2,07	1,64
55-59	1,49	2,08	1,61	1,32	1,71	1,39
60-64	1,21	1,62	1,35	1,16	1,55	1,24
Ensemble	2,26	1,89	2,03	1,72	1,39	1,49

(\*) Actifs : personnes occupées et chômeurs ayant déjà travaillé.



GRAPHIQUE 2 - COMMUNAUTE DE MADRID  
NOMBRE DE DEPENDANTS ACTIFS

Dans l'ensemble, la charge totale a baissé nettement entre 1981 et 1991, de 2 dépendants par actif à 1,5 (Tableau 5), essentiellement du fait de l'entrée des femmes sur le marché du travail, ainsi que de la baisse de la fécondité, malgré un léger accroissement du poids des jeunes de 16 ans et plus et des retraités. Les femmes actives supportent, en 1981, une charge inférieure de moitié à celle des hommes puisque, étant femmes et actives, elles n'ont, en général, pas de conjoint à charge, et qu'on les trouve davantage dans les ménages réduits. Entre 1981 et 1991, la charge pesant sur les hommes actifs a diminué (de 2,37 à 1,74), en grande partie du fait de l'entrée en activité des femmes, alors que celle qui pèse sur ces dernières ne varie pratiquement pas (de 1,1 à 1,06).

La distribution par âge de la dépendance montre, comme on pouvait s'y attendre, de grands écarts, beaucoup plus accusés chez les hommes que chez les femmes, qui correspondent aux différentes phases du cycle de vie, (Graphique 2). Le maximum est atteint chez les hommes à 40-44 ans (un peu plus tôt chez les femmes). La charge est nettement moins élevée, chez les hommes, entre 30 et 45 ans, âges auxquels les ménages "modernes" gagnent sur les "traditionnels", alors que l'augmentation du nombre de jeunes dépendants ne se fait sentir qu'entre 40 et 50 ans. Le poids des jeunes dépendants augmente davantage pour les femmes que pour les hommes, ce qui pourrait indiquer une corrélation positive entre présence de jeunes à charge et activité de la mère.

La baisse de la dépendance entre 1981 et 1991 tend à équilibrer la charge aux différents âges, puisqu'elle est plus intense aux âges où la charge est la plus élevée, mais la distribution par âge garde cependant sa forme caractéristique, liée au cycle de vie de la famille.

La charge de dépendants diffère de façon significative selon le niveau d'études. En 1981, les actifs avec un niveau d'études primaires avaient en moyenne 2,26 dépendants à leur charge, alors que ceux de niveau d'études supérieures n'en avaient que 1,89. La différence subsiste en 1991, et même s'accroît légèrement en termes relatifs, puisque la baisse de la charge est moins forte chez ceux de niveau primaire, 1,72 en 1991, soit une baisse de 23,9 %, que chez ceux de niveau d'études supérieures, 1,39 en 1991, soit une diminution de 26,5 % (Tableau 5). Les différences entre les hommes sont également plus accusées que celles qui séparent les femmes, même si elles vont dans le même sens.

La différence de structure par âge des deux catégories d'actifs n'est pas la seule responsable des écarts observés. La distribution selon l'âge, pour chacun des niveaux d'études (Graphique 2), montre le déplacement vers la droite, vers des âges plus élevés, de la charge pesant sur les actifs les plus instruits, ce qui contribue à compenser les différences de structure. Même en tenant compte de ce déplacement, la charge est toujours supérieure chez les actifs de moindre niveau.

Ces quelques observations sont bien insuffisantes pour dégager des conclusions convaincantes. Elles indiquent cependant qu'aux inégalités relevant de la distribution des revenus il faut ajouter celles provoquées par une inégale répartition des dépendants dans les ménages. L'évolution récente des structures ne semble pas contribuer à réduire ces inégalités, bien au contraire. Mais il faudrait attendre des analyses plus détaillées, sur lesquelles nous travaillons, pour y voir plus clair.

### Conclusion

En Espagne, les années quatre vingt ont été des années de grands changements sociaux, venant après la transition politique de la fin des années soixante dix. L'évolution des moeurs, les progrès de l'économie et la politique sociale ont amené des changements importants dans la structure des ménages. Par rapport à 1981, on trouve en 1991 moins d'enfants, moins de dépendants âgés, davantage de ménages à deux percepteurs de revenus et un nombre accru de jeunes de 16-29 ans qui demeurent chez leurs parents.

La structure des ménages conditionne la répartition de la charge des dépendants entre les actifs. Comme il existe un certain lien entre la structure des ménages et l'appartenance sociale, des différences tenant à la répartition de la charge des dépendants peuvent s'ajouter à celles ayant pour origine la distribution des revenus. L'évolution des structures dans la période considéré ne semble pas avoir contribué à réduire ces inégalités.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLAYO C., 1990. « De l'application des principes de l'analyse démographique à l'étude de l'évolution des familles », *Population*, 1, pp. 63-85.
- CALOT, G., 1992. *Le système des prélèvements obligatoires au Luxembourg*. STATEC, Luxembourg.
- CARLINER G., 1975. « Determinants of household headship », *Journal of Marriage and the Family*, 37, pp. 28-38.
- CAUFIELD I.G., 1970. « An alternative approach to projecting the numbers and size of households. », *Journal of the Town Planning Institute*, 56.
- ERMISCH J.F., OVERTON E., 1985. « Minimal Household Units : A New Approach to the Analysis of Household Formation », *Population Studies*, 39, pp. 33-54.
- EUROSTAT, 1993. *Les concepts de « ménages et familles » dans les recensements de population des années 1980 et 1990*. (Document provisoire), Luxembourg.
- EUROSTAT, 1994. « Ménages et familles dans l'Union Européenne », *Statistiques Rapides* (texte provisoire), EUROSTAT, Luxembourg.
- REQUENA Y DIEZ DE REVENGA M., 1993. *Los hogares y las formas familiares de la Comunidad de Madrid*. Serie Estudios y Análisis, Consejería de Economía, Comunidad de Madrid, Madrid.
- VALERO A., 1992. « La prevalencia de la familia nuclear en el sistema familiar español. », *Revista Internacional de Sociología*, Tercera Epoca, 3, 1992, pp. 183-210.